

LIVRET DE FORMATIONS 2021

ÉQUIPE MOBILE

ÉQUIPE DE LIAISON
SANITAIRE /
MÉDICO-SOCIALE

NEMMO



Établissement Public de Santé Mentale de Vendée
Centre Hospitalier Georges Mazurelle
Rue Georges Mazurelle - 85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél : 02.51.09.72.72 - www.ch-mazurelle.fr



N° SIRET : 268 502 416 000 12 - Code APE : 8610 Z - N° d'activité : 52 85 01097 85
N° ODPC : 1760

L'équipe mobile NEMMO, de la Fédération Mosaïque, soins aux personnes déficientes mentales et troubles psychiatriques associés, est une équipe de liaison entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social. Créée en Mai 2012, elle s'est donnée 3 missions :

- Une mission de soutien aux équipes du secteur médico-social en les accompagnant dans la gestion de situations en lien avec une problématique psychiatrique.
- Une mission de coordination des soins.
- Une mission de formation.

Dans le cadre de cette dernière mission, l'équipe mobile Mosaïque propose des formations dispensées par des professionnels de la santé mentale. Ce programme se décline au fil d'une philosophie fondée sur la pratique entre équipes pluri-professionnelles, s'adaptant ainsi aux besoins et préoccupations de celles-ci.

La formation s'articule autour de 5 axes :

- **Axe 1** : Contribuer à développer durablement les capacités d'accompagnement des structures médico-sociales.
- **Axe 2** : S'inscrire dans une démarche d'acquisition de connaissances et de compétences
- **Axe 3** : Clarifier les concepts concernant le déficit et la maladie psychiatrique.
- **Axe 4** : Partager des savoirs : Un savoir-faire et un savoir être à partir d'une représentation commune des problèmes spécifiques à ces pathologies.
- **Axe 5** : Décloisonner et instaurer une coopération efficace, anticiper les évolutions pour réussir les transformations.

Approche des différentes pathologies psychiatriques

✓ Participants :

Groupe de 12 personnes

✓ Durée :

2 jours

✓ Coût pédagogique :

Coût pédagogique IN SITU (groupe de 12 personnes) + Frais de déplacement* : **1920€**

Coût pédagogique dans les locaux du Centre Hospitalier Georges Mazurelle (par personne) : **160 €**

✓ Personnel concerné :

Tout personnel employé par les structure médico-sociales. Aucun pré-requis.

✓ Formateurs :

– Binôme de l'équipe Mobile (IDE et/ou AS/AMP)

✓ Objectifs :

- Comprendre les concepts des différentes pathologies psychiatriques,
- Acquérir des connaissances,
- Adapter sa pratique professionnelle et développer ses compétences dans l'accompagnement des résidents.

✓ Contenu :

- Apports théoriques, notions générales sur les pathologies,
- Handicap mental et Troubles Envahissants du Développement (TED),
- Handicap psychique (Psychoses adultes),
- Description des troubles du comportement en lien avec les pathologies.

✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Analyse de situations évoquées par les apprenants,
- Supports : PowerPoint, supports vidéos, supports papiers,
- Quizz: pour auto-évaluation initiale et finale.

✓ Dates et Lieu :

A définir

Handicap et vieillissement

✓ Participants :

Groupe de 12 personnes

✓ Durée :

1 jour

✓ Coût pédagogique :

Coût pédagogique IN SITU (groupe de 12 personnes) + Frais de déplacement* : **960€**

Coût pédagogique dans les locaux du Centre Hospitalier Georges Mazurelle (par personne) : **80 €**

✓ Personnel concerné :

Tout personnel employé par les structure médico-sociales. Aucun pré-requis.

✓ Formateurs :

– Binôme de l'équipe Mobile (IDE et/ou AS/AMP)

✓ Objectifs :

- Relever les spécificités des phénomènes du vieillissement chez les personnes handicapées,
- Adapter l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

✓ Contenu :

- Vieillesse normale (rappel),
- Vieillesse pathologique dans le contexte du handicap mental,
- Caractéristiques du vieillissement des personnes handicapées,
- Troubles somatiques et vieillissement des personnes handicapées,
- Accompagnement au quotidien,
- Évolution de la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes,
- Dynamiques familiales.

✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Analyse de situations évoquées par les apprenants,
- Supports : PowerPoint, supports papiers,
- Quiz: pour auto-évaluation initiale et finale.

✓ Dates et Lieu :

A définir

Bienveillance

✓ Participants :

Groupe de 12 personnes

✓ Durée :

1 jour

✓ Coût pédagogique :

Coût pédagogique IN SITU (groupe de 12 personnes) + Frais de déplacement* : **960€**

Coût pédagogique dans les locaux du Centre Hospitalier Georges Mazurelle (par personne) : **80 €**

✓ Personnel concerné :

Tout personnel employé par les structure médico-sociales. Aucun pré-requis.

✓ Formateurs :

– Binôme de l'équipe Mobile (IDE et/ou AS/AMP).

✓ Objectifs :

- Clarifier les concepts de bienveillance et de maltraitance,
- Décoder les situations difficiles : analyse et positionnement,
- Analyser sa pratique et réadapter sa posture professionnelle,
- Optimiser ses ressources.

✓ Contenu :

- Dimension éthique de la bienveillance en institution,
- Approche du cadre juridique et légal,
- Recommandations des bonnes pratiques,
- Notions sur la contenance et contentions (traitement, chambre d'apaisement...) : les différents enjeux et l'importance de la réévaluation,
- Reprises de situations, réflexion et expérimentation.

✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Analyse de situations évoquées par les apprenants,
- Supports : PowerPoint, supports papiers,
- Quiz: pour auto-évaluation initiale et finale.

✓ Dates et Lieu :

A définir

Sexualité : Entre interdit et accompagnement

✓ Participants :

Groupe de 12 personnes

✓ Durée :

1 jour

✓ Coût pédagogique :

Coût pédagogique IN SITU (groupe de 12 personnes) + Frais de déplacement* : **960€**

Coût pédagogique dans les locaux du Centre Hospitalier Georges Mazurelle (par personne) : **80 €**

✓ Personnel concerné :

Tout personnel employé par les structure médico-sociales. Aucun pré-requis.

✓ Formateurs :

– Binôme de l'équipe Mobile (IDE et/ou AS/AMP).

✓ Objectifs :

- Clarifier les représentations collectives et individuelles,
- Repérer les aspects législatifs,
- Comprendre les spécificités liées au handicap mental,
- Cibler et analyser les difficultés rencontrées par les professionnels.

✓ Contenu :

- Apports théoriques,
- Reprise de situations évoquées,
- Identification des situations qui posent problème individuellement et collectivement,
- Analyse réflexive autour des axes de travail afin d'optimiser les compétences de chacun dans l'accompagnement à la sexualité des usagers.

✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Analyse de situations évoquées par les apprenants,
- Supports : PowerPoint, supports papiers,
- Quiz: pour auto-évaluation initiale et finale.

✓ Dates et Lieu :

A définir

Violence et agressivité

✓ Participants :

Groupe de 12 personnes

✓ Durée :

2 jours

✓ Coût pédagogique :

Coût pédagogique IN SITU (groupe de 12 personnes) + Frais de déplacement* : **1920€**

Coût pédagogique dans les locaux du Centre Hospitalier Georges Mazurelle (par personne) : **160 €**

✓ Personnel concerné :

Tout personnel employé par les structure médico-sociales. Aucun pré-requis.

✓ Formateurs :

– Binôme de l'équipe Mobile (IDE et/ou AS/AMP).

✓ Objectifs :

- Identifier et comprendre les différentes formes d'agressivité et de violence,
- Clarifier ces deux concepts,
- Développer des compétences individuelles et collectives et élaborer des stratégies pour faire face à ces situations.

✓ Contenu :

- Apports théoriques,
- Analyse collective et partage en lien avec les expériences vécues par les professionnels,
- Proposer des outils de prévention et de gestion des situations d'agressivité ou de violence.

✓ Méthodes et moyens pédagogiques :

- Analyse de situations évoquées par les apprenants,
- Supports : PowerPoint, supports vidéos, supports papiers,
- Quizz: pour auto-évaluation initiale et finale.

✓ Dates et Lieu :

A définir

Vos interlocuteurs

✓ Formation Continue

- Didier ZOURÉ
Responsable du service Formation Continue
- Anne-Sophie BOUCHEREAU et Mélanie PEROUX
En charge des dossiers de formations internes et externes et des stages étudiants

✓ Fédération Mosaïque

- Docteur Florence BENBOUHOU
Médecin Coordonateur
- Aline MURZEAU
Cadre Supérieur de Santé
- Estelle DERRIEN
Cadre de Santé Équipe Mobile
- Formateurs occasionnels
 - Damien GALAND (IDESP)
 - Nathalie MENARD (IDE)
 - Stéphanie NOBIRON (IDE)
 - Lucile ROCHEREAU (AS)

Modalités pratiques

Vous pouvez contacter l'équipe mobile Mosaïque par mail ou par téléphone.

En fonction des demandes, nous mettrons en place un calendrier, tenant compte de vos souhaits et de nos disponibilités.

Les inscriptions seront validées par l'envoi d'un dossier, comprenant une convention et la fiche pédagogique de la formation.

N'hésitez pas à nous contacter pour demander devis, programme, planning ou pour tout renseignement.

✓ Pour tout aspect pédagogique :

Fédération Mosaïque - Équipe Mobile

02 51 09 72 37 - nemmo@ch-mazurelle.fr

✓ Pour tout aspect pratique et logistique :

Service de Formation Continue :

Téléphone : 02.51.09.73.10

Mail : formation@ch-mazurelle.fr

Adresse postale : Établissement Public de Santé Mentale de Vendée
Centre Hospitalier Georges Mazurelle
Service Formation Continue
Rue Georges Mazurelle
85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

✓ Programme

Nous proposons à chacun un accompagnement individualisé, des solutions souples et adaptées, pour se former à son rythme et selon ses besoins.

✓ Public concerné

Les formations dispensées par la Fédération Mosaïque s'adressent à tout personnel travaillant dans les structures médico-sociales.



✓ Déroulement et lieu de formation

Les formations se déroulent au Centre Hospitalier Georges Mazurelle ou dans l'établissement demandeur.

Elles ont lieu de 9 h à 17 h.

[1 pause le matin et l'après-midi (10 mn) – temps de repas (1h)]

Les stagiaires ont la possibilité de prendre leur repas au self de l'hôpital.

Nous pouvons organiser des formations regroupant plusieurs Établissements.

Une attestation de stage est remise à l'issue de la formation.

✓ Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Supports audiovisuels
- Documentations, fiches techniques...
- Travail de réflexion en groupe ; études de cas
- Quizz pour auto-évaluation des connaissances

✓ Coût pédagogique

Les conditions financières et de fonctionnement sont réglées par une convention signée des deux parties, qui devra être retournée avant le début de la formation.

✓ Formations Modulables

De nombreux dispositifs s'imposent progressivement autour de la formation et de l'apprentissage des professionnels. Ces dispositifs intègrent une dimension – projet et peuvent s'appuyer sur une formation sur mesure. Pour l'une d'entre elles (Bientraitance), éligible au DPC.

Dans cette dynamique, nous adaptons nos séquences de formation aux demandes et aux besoins de chaque structure afin de créer un environnement favorable à l'émergence de compétences individuelles et collectives. Ainsi chacune de ces 5 formations peuvent être proposées selon une organisation différente.

De la même façon, nous pouvons imaginer un module pour une demande spécifique.

Conditions générales de vente

Version du 18 mai 2021

GÉNÉRALITÉS

Le terme « Prestataire » désigne l'EPSM de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle (C.H. Georges Mazurelle -

NDA 52850109785) dont le siège social est situé Rue Georges Mazurelle à La Roche-sur-Yon, représenté par toute personne habilitée.

Le terme « Client » désigne la personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation (au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales.

OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Ventes », s'appliquent à toutes prestations de services proposées par le Prestataire et faisant l'objet d'une commande de la part du Client.

PRISE EN COMPTE DE LA COMMANDE

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie le devis-proposition signé (par transmission électronique ou par courrier). Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du devis, il a bénéficié des informations et conseils suffisants du prestataire, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Si le Client souhaite bénéficier d'une prise en charge par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

CONDITIONS FINANCIÈRES, RÉGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros et nets de taxe. Montant net exonéré de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts. L'avis des sommes à payer sera émis directement au Client par la Trésorerie des Hôpitaux. Il est accompagné de la feuille de présence correspondante. Les règlements sont effectués par chèque ou par virement à réception de l'avis des sommes à payer.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de l'avis des sommes à payer, au comptant, sans escompte à l'ordre de la Trésorerie des Hôpitaux. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Tout retard de paiement donnera lieu, en plus

des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement au profit du créancier, d'un montant de 40 €, conformément à l'article D.441-5 du Code du Commerce. Les pénalités de retard de paiement commencent à courir après mise en demeure par lettre RAR. Les pénalités de retard de paiement sont calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

ANNULATION OU SUSPENSION DE LA PRESTATION

Par le Client :

Toute annulation ou suspension par le Client doit être communiquée par écrit au prestataire (transmission électronique, courrier). Dans le cas où le Client a fait une demande de prise en charge financière, le Client devra impérativement prévenir l'organisme dont il dépend. En cas de suspension, la prestation pourra reprendre avec l'accord du prestataire dans les conditions fixées par celui-ci. En cas d'absence d'accord, la prestation sera considérée comme annulée et la somme totale de la formation reste due. Toute session de formation annulée par le Client moins de 8 jours avant son déroulement donnera lieu à paiement intégral par le Client.

Par le prestataire :

Dans le cadre de ses prestations de formation, le prestataire est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Participants. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Participants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au Prestataire, les désastres naturels, les incendies, les épidémies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Prestataire. Le Prestataire proposera alors un nouveau planning dans les meilleurs délais et aucun dédommagement ne pourra être demandé.

EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques ou par la réglementation relative

à la formation. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés au Prestataire ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le Prestataire peut alors proposer au Participant de participer à une autre session planifiée. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le Prestataire se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.) utilisés par le Prestataire pour assurer la prestation constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle. A ce titre, le Client s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord écrit du Prestataire.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

Le Prestataire, le Client et le Participant s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le Prestataire au Client. Le Prestataire s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels est organisée la prestation, les informations transmises par le Client.

Cependant, le Client accepte d'être cité par le prestataire comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise le Prestataire à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activités, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de la formation, le prestataire transmet une attestation de formation au Participant. Une attestation de présence sera systématiquement fournie au Client pour chaque Participant avec la copie des feuilles d'émargement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Client s'engage à respecter et à faire respecter les conditions du règlement intérieur accessible

sur le site internet de l'EPSM de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle transmis au Client avec la convention pour information aux Participants dont il déclare avoir pris connaissance et accepter les termes. Si la formation est réalisée par le prestataire dans les locaux affectés par le Client à cet effet, le règlement intérieur du lieu de la formation s'applique de manière complémentaire aux Participants.

RESPONSABILITÉ

Le Prestataire exclut toute responsabilité en cas de force majeure ou de cas fortuit. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire serait engagée, cette responsabilité serait limitée au montant des droits à percevoir au titre de ladite prestation.

CONSERVATION DE DONNÉES INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Le Prestataire recueille pour les besoins du devis, de la convention et de la convocation des Participants des données à caractère personnel, telles que définies aux termes de l'article 2 de la loi du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique pouvant également permettre de faire connaître les actualités relatives aux actions de formation du Prestataire au Client.

Le responsable du traitement s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégrité des données et prévenir toute utilisation abusive de ces dernières.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, modifiée par les lois du 6 août 2004 et du 20 juin 2018, le Client et le Participant sont informés, en particulier, qu'ils disposent d'un droit d'interrogation, d'accès, de limitation, d'effacement, de rectification et d'opposition au traitement des données les concernant et qui s'exerce auprès du Délégué à la Protection des Données qu'ils peuvent contacter à dpo@ch-mazurelle.fr. Ils disposent également d'un droit de réclamation auprès de la Cnil.

LITIGE

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et le Prestataire à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable avec l'EPSM de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle. À défaut, le Tribunal Administratif de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Bulletin d'inscription

A retourner à : EPSM de Vendée
Centre Hospitalier Georges Mazurelle
Fédération Mosaiïque – Équipe Mobile
85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

- Établissement :
- Adresse :
- Personne à contacter :

✓ Formation souhaitée :

1. Approche des différentes pathologies psychiatriques
 2. Handicap et vieillissement
 3. Bienêtre
 4. Sexualité : Entre interdit et accompagnement
 5. Violence et agresseivité
- Nombre de personnes concernées par la formation :
(Préciser la fonction)
 - La formation aura lieu : au Centre Hospitalier Georges Mazurelle
 sur site : à négocier auprès de l'Équipe Mobile
 - Période souhaitée
*Le calendrier sera établi en fonction de l'arrivée des inscriptions (les dates vous seront com-
muniées aussitôt).*

Une convention vous sera adressée dans le trimestre précédant la formation.

Pour tous renseignements, contactez l'Équipe Mobile au :
02 51 09 72 37 - 06 43 22 90 68 - nemmo@ch-mazurelle.fr



Établissement Public de Santé Mentale de Vendée
Centre Hospitalier Georges Mazurelle
Rue Georges Mazurelle - 85026 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél : 02.51.09.72.72 - www.ch-mazurelle.fr



N° SIRET : 268 502 416 000 12 - Code APE : 8610 Z - N° d'activité : 52 85 01097 85
N° ODPC : 1760